

La reprise approche : fin Septembre / début Octobre à confirmer par la mairie d'ici peu

Pensez à vous préinscrire en ligne : <https://docs.google.com/forms/d/15gi7wD2oughJBUwkvDzPgywm8MRzMzRImTqQmUI01fs/prefill>

Note : Le certificat de non contre-indication à la pratique du "Bando et de la Boxe Birmane" est obligatoire dès la première séance